

Institut du Sacré-Cœur asbl  
Rue du Redeau 64 – 5530 Yvoir  
Tél 082/61.05.00  
@ : administratif@iscyvoir-asbl.be  
www.iscyvoir.be



# RAPPORT D'ACTIVITE

2019

*Une institution...des services...un projet pour chaque enfant et chaque jeune. Différentes entités...des lieux de croissance...une diversification à la mesure de nos projets.*

# TABLE DES MATIERES

Avant-propos .....	3
Qui sommes-nous ? Historique .....	4
Vision – Mission – valeurs .....	7
Notre cadre législatif et nos agréments .....	10
Nos projets : Le SRG - 4 sections autonomes .....	12
Les 3 SASE .....	24
Le SRU .....	33
Informations légales et statutaires .....	37
Les concertations sociales .....	42
Bilan de l'activité .....	47
Nos évènements .....	50
Les perspectives .....	56

## AVANT-PROPOS

Je souhaite chaleureusement remercier l'ensemble du personnel, les membres de l'assemblée générale et de l'organe d'administration de notre ASBL qui nous ont permis, ensemble, d'atteindre nos missions tout au long de cette année et de faire vivre nos valeurs institutionnelles à travers nos différentes actions.

Merci également à nos partenaires mandants, aux jeunes et à leurs familles pour la confiance témoignée tout au long de cette année. Ce soutien nous permet une adaptation et une remise en question permanente afin d'œuvrer ensemble vers un sens commun.

# QUI SOMMES-NOUS ?

## HISTORIQUE

Un peu d'histoire !

1904 : Deux jeunes filles, les sœurs Schaeken ont ouvert à Saint-Gilles un home, destiné à accueillir des orphelins et enfants abandonnés.

1906 : Le nombre d'enfants hébergés ayant considérablement augmenté, les sœurs ont acheté le château des Trappistes français à Yvoir ; l'actuel institut Notre-Dame de Lourdes. Durant 20 années, les deux demoiselles ont accueilli des enfants qui, pour la plupart, étaient placés par des personnes caritatives, par la Commission d'assistance publique (l'actuel CPAS) ou par le Procureur du Roi.

1926 : Suite à d'importantes difficultés financières, les sœurs ont été obligées de cesser leurs activités et de confier le projet à des religieuses. C'est la Congrégation de Saint-Vincent de Paul de Deinze qui a repris le projet.

1928 : les Sœurs de Saint-Vincent de Paul arrivaient à Yvoir. Le nombre d'enfants pris en charge était d'environ une centaine.

1929 : A été créé une communauté baptisée « Orphelinat du Sacré-Cœur » pour y placer les filles uniquement.

1930 : Il y avait 230 enfants répartis dans les deux institutions. L'intérêt public pour ces œuvres était croissant.

Le 11 mai 1940, les Allemands entraient en Belgique. A Yvoir, qui était situé tout près de la ligne des batailles, beaucoup de sœurs étaient obligées de quitter la Commune. Les Allemands avaient fait évacuer toute la rue du Redeau, y compris les deux institutions. Les religieuses ont été obligées de s'enfuir dans l'obscurité de La Mignée avec 250 enfants jusque Marsillargues (France) dans un château abandonné.

Le 24 août 1940, les religieuses sont retournées à Yvoir avec leurs protégés. Les Allemands avaient pris possession des institutions et devant l'insistance des Sœurs, ils ont finalement accepté de laisser quelques places pour l'hébergement des enfants. Ils ont ainsi, vécu ensemble jusqu'en 1944, date à laquelle les Allemands sont partis.

Dans les années 50, l'Institut du Sacré-Cœur organisait les classes maternelles et primaires tandis que l'Institut Notre-Dame de Lourdes prenait en charge l'enseignement spécial.

1960 : Avec l'aide de l'Abbé Bouchat, les religieuses ont pris l'initiative de fonder des foyers rassemblant un maximum de 20 jeunes et enfants. Chaque groupe était encadré par une religieuse et une laïque. Les religieuses vivaient 24h/24h avec les enfants.

1973 : L'arrêté Royal de 1973 a permis d'améliorer sensiblement les conditions d'accueil des enfants : du personnel spécialisé dans l'éducation des enfants a été engagé. Parallèlement, les deux institutions sont devenues autonomes sur le plan administratif et pédagogique, avec un directeur pour chaque institution. Dans un souci d'ouverture vers l'extérieur, certains enfants ont poursuivi leur scolarité hors des institutions.

Les deux écoles ont fusionné, les écoles gardiennes ont disparu. L'école spéciale, quant à elle, existait toujours.

1976 arrivait au Sacré-Cœur à Yvoir le premier directeur laïc dans la congrégation de Saint-Vincent de Paul – Monsieur Guy Vancraeynest.

1977 : Les deux institutions sont devenues mixtes.

1978 : De nouveaux arrêtés ministériels permettaient l'engagement de personnel supplémentaire.

Depuis 1980, progressivement, les Sœurs sont arrivées à l'âge de la pension et elles ont été remplacées par des laïques. Elles demeuraient néanmoins, un soutien et une aide indispensable pour les éducateurs, les jeunes et les enfants.

## VISION

*L'ISC est une asbl qui affirme ses caractéristiques d'entreprise sociale<sup>(1)</sup> tout en développant la responsabilisation de ses cadres et de tous ses collaborateurs en tant que citoyens engagés et autonomes dans leur action en vue d'atteindre les objectifs découlant de la mission, ainsi qu'en encourageant la prise d'initiatives pour encore améliorer et anticiper la réponse aux besoins des bénéficiaires (jeunes et famille).*

*Ceci se réalise dans le respect des partenaires et des valeurs de l'ISC.*

*(1) Une entreprise sociale : une entreprise dont le principal objectif est d'avoir une incidence sociale plutôt que de générer du profit pour ses propriétaires ou ses partenaires. Elle opère sur le marché en fournissant des biens et des services de façon entrepreneuriale et innovante et elle utilise ses excédents principalement à des fins sociales. Elle est soumise à une gestion responsable et transparente, notamment en associant ses employés, ses clients et les parties prenantes concernées par ses activités économiques.*

## MISSION

L'ISC a pour mission d'aider des jeunes et leur famille dans le cadre et l'esprit du décret de l'aide à jeunesse.

L'institut du Sacré-Cœur : une institution...des services...un projet pour chaque enfant et pour chaque jeune. Notre activité se développe à partir de l'accueil résidentiel, à l'accompagnement dans le milieu de vie, à la guidance des aînés en logement supervisé, en passant par la prise en charge d'adolescentes en difficultés.

## VALEURS

Cette vision et cette mission s'appuient sur le respect de valeurs fondamentales que chaque membre de l'ISC partage et encourage :

1. Le respect de chacun : Au respect de soi-même et des autres travailleurs, au respect des bénéficiaires et de leur famille. Ce respect passe par la conviction que chacun possède des compétences et la capacité d'évoluer et de changer
2. La volonté d'adopter une attitude positive et engagée : Croire dans la possibilité de changement, d'évolution de la personne ; sa propre évolution, celle des collègues, des familles et des jeunes. Croire en la réussite.



3. La volonté d'entretenir un esprit créatif et novateur : Cette attitude passe par la conviction qu'il y a toujours plusieurs voies possibles pour aborder et gérer une situation difficile ou résoudre un problème

4. L'attitude de formation et de réflexion : Faculté de se remettre en question. Tout mode de fonctionnement peut être revu et modifié pour le bien-être et le meilleur fonctionnement des enfants et des équipes. Prendre le temps, le recul pour réfléchir, nécessité d'approfondir les compétences et de s'adapter aux évolutions.

5. La conviction du bien-fondé du travail en équipe et en réseau : Ce qui sous-entend le souci de la communication, l'échange et la solidarité.

## NOTRE CADRE LEGISLATIF ET NOS AGREMENTS

Nous sommes agréés dans le cadre du Décret portant le code de la prévention, de l'aide et de la protection de la jeunesse dans le pôle « mineurs en difficulté ou en danger », plusieurs services aux missions spécifiques tels que :

SRG : Service Résidentiel Général – 4 sections autonomes : L'Arbre en Couleurs ; Le Calidou ; La Clé de Sol ; Totem

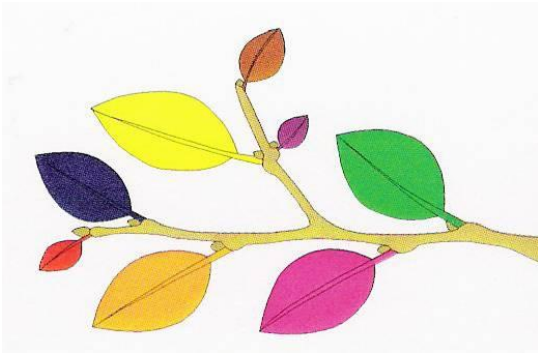
SASE : Service d'Accompagnement Socio-Educatif - 3 services : La Charnière, Interm'aide, Qualiplus

SRU : Service Résidentiel d'Urgence - 1 service : La Parenthèse

## NOS PROJETS

### *SRG : Service Résidentiel Général – 4 sections autonomes*

#### *L'arbre en couleurs*



Rue Sur Champs 25 – 5530 Yvoir

Tél : 082/61.19.15

@ : [arbre-en-couleur@iscyvoir-asbl.be](mailto:arbre-en-couleur@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Aurélie RIVITUSO

## Population accueillie

La section autonome Arbre en couleurs du service résidentiel général, accueille des enfants garçons et filles de 0 à 8 ans, à l'admission avec un accueil possible jusqu'à 12 ans, dont la situation familiale demande un éloignement temporaire.

## Missions :

Organiser l'accueil collectif et l'éducation de jeunes qui nécessitent une aide spécialisée en dehors de leur milieu de vie ;

Mettre en œuvre des programmes d'aide dans le milieu de vie en cas de fratrie ou de réinsertion.

Apporter une aide dans leur milieu de vie aux parents et à la fratrie de l'enfant hébergé dans le service.

## Objectifs pédagogiques :

Pour l'enfant ayant perdu ses repères habituels, le premier souci lors de son arrivée dans le service sera de le rassurer mais également ;

- L'aider à (re)trouver la sécurité et le bien-être ;
- Lui permettre un développement optimum selon ses capacités ;

- Lui permettre de nouer une relation de qualité ;
- Evaluer et travailler, s'il y a lieu, le lien avec la famille ; Travailler avec l'enfant son projet individuel ;

Enfin de mettre en place les conditions nécessaires vers un départ progressif soit en famille, soit vers un autre milieu de vie.

### Outils :

Une équipe éducative pluridisciplinaire qui collabore avec un psychologue, une assistante sociale, une psychomotricienne.

Un cadre de vie structurante et rassurant afin que les besoins de l'enfant soient respectés avec la mise en place de repères basés sur un travail d'observation et assurés par des soins individuels et ritualisés.

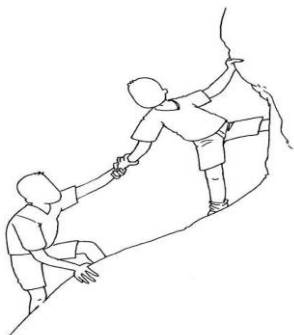
Le travail avec les parents se met en place selon différentes modalités : possibilité pour les parents de participer aux tâches éducatives ; possibilité de visites encadrées assurées par la psychologue et/ou l'assistance sociale dans un espace défini ; possibilité de visite sous forme d'une séance de psychomotricité...

## Réalisations :

Durant le printemps 2019, nous avons réalisé un potager dans le jardin du foyer, nous avons pu y planter des tomates sous serre, des salades, des carottes, des poireaux, des betteraves et des fraises, ainsi que quelques herbes aromatiques. Tout au long de l'été les enfants ont pu prendre plaisir à s'occuper du potager et à récolter les légumes de celui-ci pour ensuite les déguster.

L'été 2019 a aussi été témoin de 2 camps, l'un en juillet à la mer du Nord et l'autre en août à la montagne, dans les Alpes en France. Les enfants ont pu profiter de ces expériences pour découvrir de nouvelles régions mais nous avons pu également observer les enfants s'épanouir dans un contexte différent.

## Le Calidou



Rue sur Champt, 25

5530 Yvoir

Tél : 082 61 51 74

@ : [calidou@iscyvoir-asbl.be](mailto:calidou@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Philippe MARCHAL – Elise GABRIELS

## Population accueillie

Le foyer Calidou accueille des garçons et des filles de 6 ans à 18 ans dont la situation nécessite un éloignement temporaire du milieu familial. Si cela s'indique, le jeune pourra continuer à évoluer jusqu'à sa majorité. Nous pourrions également l'accompagner dans un projet de réintégration familiale ou de préparation à l'autonomie.

## Missions

Organiser l'accueil collectif et l'éducation de jeunes qui nécessitent une aide spécialisée en dehors de leur milieu de vie ;

Assurer la supervision et l'encadrement pédagogique et social des jeunes qui vivent en logement autonome ;

Mettre en œuvre des programmes d'aide dans le milieu de vie en cas de fratrie ou en cas de réinsertion.

## Objectifs Pédagogiques

S'occuper de soi

Vivre avec les autres

Vivre avec sa réalité familiale

Vivre avec son environnement

Le tout dans une ambiance chaleureuse et rassurante.



## Outils

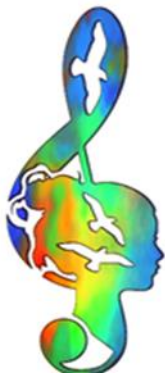
Une équipe éducative expérimentée qui collabore avec une psychologue, un assistant social, une psychomotricienne.

Un cadre de vie structurant et rassurant intégré dans un quartier résidentiel permettant aux jeunes d'exercer progressivement leur autonomie (écoles, commerce, gare.... à proximité)

Un projet individualisé visant en priorité une réinsertion familiale. Si celle-ci s'avère difficile ou impossible, nous aidons le jeune à construire un projet à sa mesure.

Une bonne dose d'humour et une capacité à prendre distance soutenue par de nombreuses formations et supervisions.

*La Clé de Sol*



Rue Grande 18

5537 Anhée

Tél : 082 40 03 89

@ : [cle-de-sol@iscyvoir-asbl.be](mailto:cle-de-sol@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Jean-Marie DIEUDONNE

## Population accueillie

Le foyer accueille des jeunes filles de 12 à 18 ans rencontrant des difficultés multiples dans le milieu de vie.

## Missions

Organiser l'accueil collectif et l'éducation de jeunes qui nécessitent une aide spécialisée en dehors de leur milieu de vie.

Assurer la supervision et l'encadrement pédagogique et social des jeunes qui vivent en logement autonome.

Mettre en œuvre des programmes d'aide dans le milieu de vie en cas de fratrie ou en cas de réinsertion

## Objectif Pédagogique

L'équipe accompagne le jeune :

Du plus petit changement nécessaire à l'amélioration des difficultés relationnelles et/ou comportementales ;

A une démarche d'évolution importante pouvant conduire à une vie plus autonome.

## Outils

Une équipe éducative pluridisciplinaire.

Un référentiel théorique : l'analyse systémique avec une orientation particulière, inspirée de l'école de Palo Alto.

Un projet individualisé accompagné d'une verbalisation des difficultés du jeune. Travailler la structuration du temps et de l'espace.

Un projet particulier où le jeune en approche de sa majorité pourra se tester à l'autonomie dans un kot attenant au foyer.

## Perspectives

La clé de Sol a déménagé dans son nouveau bâtiment fin août 2019. Celui-ci propose un espace familial permettant à chaque jeune d'y trouver sa place et plus fonctionnel pour l'équipe. Il est plus proche de toutes les commodités et accessible en transport (bus, train, ...). Un kot en semi-autonomie y est prévu.

## Totem



Rue de Burnot, 32  
5070 Sart-Saint-Laurent  
Téléphone : 071 52 42 65

Email : [totem@iscyvoir-asbl.be](mailto:totem@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Isabelle ARBULOT

## Introduction

En décembre 2017, faisant suite à l'appel à projet du Ministre Madrane et à l'ouverture de nouvelles places d'accueil, notre projet « Fratrie » pour une nouvelle section SAAE a été retenu et a pu voir le jour dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018 à Sart-St-Laurent. La demande du Ministre situait notre projet proche de Namur et de ses instances judiciaires (SAJ , SPJ, Tribunal).

Déjà un an.

Totem...un service qui bouge !

En 2019, ce sont 7 fratries accueillies et une situation hors fratrie dont :

- Une fratrie accueillie en 2019.
- Un accompagnement à la mise en autonomie.
- Un travail assidu en vue d'une réinsertion en famille d'une fratrie de 3 enfants.

## Population accueillie

Le service Totem accueille des garçons et filles de 2,5 ans à 18 ans dont la situation familiale demande un éloignement temporaire.

Nous pourrons les accompagner dans un projet de réintégration familiale ou de préparation à l'autonomie.

Le projet vise l'accueil des fratries de manière prioritaire.

## Missions

Organiser l'accueil collectif et l'éducation de jeunes qui nécessitent une aide spécialisée en dehors de leur milieu de vie.

Assurer la supervision et l'encadrement pédagogique et social des jeunes qui vivent en logement autonome.

Mettre en œuvre des programmes d'aide dans le milieu de vie en cas de fratrie ou en cas de réinsertion.

## Objectifs pédagogiques

L'équipe vise à assurer les conditions nécessaires au bien-être du jeune, de sa fratrie et à son développement en veillant à le placer au centre de son histoire.

L'équipe est attentive aux besoins individuels des jeunes (sécurité, stimulation, valorisation) et des familles.

L'équipe travaille avec le jeune, son parent et sa fratrie à son intégration dans un milieu de vie tout en l'ouvrant vers le monde extérieur.

L'équipe accompagne le jeune et sa fratrie de manière progressive, afin qu'il puisse se prendre en charge seul et accède en fonction de son âge à une autonomie la plus complète possible.

## Outils

Une équipe dynamique et pleine de projets, aidée par un psychologue, un assistant social.

Une pédagogie particulière : la fratrie est utilisée comme un noyau de résilience.

Un cadre de vie structurant et rassurant permettant aux jeunes d'exercer progressivement leur autonomie.

Un projet individualisé visant en priorité une réinsertion familiale. Si celle-ci s'avère difficile ou impossible, nous aidons le jeune à construire un projet tenant compte de cette réalité.



# *SASE : Service d'Accompagnement Socio-éducatif – 3 services*

## La Charnière



Place du monument, 9 Yvoir, 5530  
Téléphone : 082 67 79 60  
E-mail : [charniere@iscyvoir-asbl.be](mailto:charniere@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Martine GESNOT

## Le bénéficiaire

Le jeune de 0 à 18 ans en difficulté personnelle, familiale, scolaire, relationnelle.

## Le cadre

Le projet du SASE "La Charnière" s'inscrit dans le cadre d'un accompagnement des familles en difficulté sur mandat des services d'aide à la jeunesse (SAJ) et de protection de la jeunesse (SPJ) des divisions de Dinant et de Namur. Notre agrément concerne treize mandats répartis selon la feuille de route des capacités réservées.

## Les missions

Les missions prévues dans le cadre de l'arrêté d'agrément visent à apporter une aide socio-éducative au jeune dans son milieu familial de vie, ainsi qu'en logement autonome.

## La méthode de travail et les objectifs d'intervention.

- Un contrat est établi entre l'autorité mandante, le jeune et sa famille, ainsi que l'équipe. Nous accordons une importance particulière à poser un cadre clair, clef indispensable au processus d'aide.
- Des entretiens réguliers au domicile (ou en dehors, par ex, l'internat, ...) du jeune et/ou de sa famille sont effectués afin de travailler aux objectifs fixés lors de la première rencontre.
- La collaboration avec le réseau (existant ou à créer) fait partie intégrante de la philosophie de l'équipe, il permet d'élargir notre perception de la situation et de renforcer la cohérence de nos interventions au bénéfice du jeune et de sa famille.

- L'approche systémique comme cadre de référence est le support privilégié de nos actions en famille. Dans cette lecture, nous accompagnons le jeune et sa famille dans une perspective de valorisation de leurs ressources, en utilisant leurs compétences parentales et individuelles.
- Nous rédigeons des rapports d'évolution de manière régulière, dans un souci d'information de nos instances. Ce rapport est également un outil de travail avec les familles.
- L'autorité mandante est régulièrement informée de l'évolution des situations (rapports et/ou contacts téléphoniques).
- L'évaluation, à différents moments de l'intervention, est essentiel dans notre processus d'aide.

### L'équipe

La charnière est une équipe psychosociale dynamique et disponible, qui défend les valeurs de respect, d'engagement, de transparence et de congruence.

Depuis le début de sa création et dans un souci de formation continue, son travail est validé par une supervision externe.

### Les limites

L'accompagnement vers la recherche d'une solution plus adaptée aux besoins du jeune est envisagé si son maintien en famille est source de danger (physique ou psychologique).

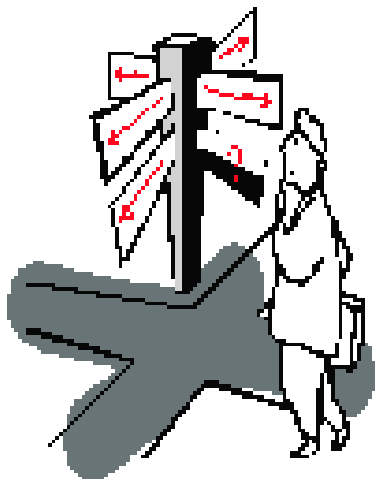
### Les réalisations

Nous avons contribué à la réalisation d'un DVD sur le travail en famille en 2010, en collaboration avec RTA.

Nous avons également effectué un travail de réflexion vidéo-filmé sur le travail de collaboration entre notre équipe, les familles et les mandants en 2018.

Création d'un cahier de vie, comme outil de travail avec les enfants.

## Interm'aide



Rue de Philippeville, 6 - 5500 Dinant

Téléphone : 082 22 40 29

@ : [interm'aide@iscyvoir-asbl.be](mailto:interm'aide@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Josine DETHIER – Sabrina BRAUN

## Le public cible

Le jeune de 0 à 18 ans en difficulté personnelle, familiale, scolaire, relationnelle.

## Le cadre

Nous travaillons sur mandat du Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ), du Service de Protection Judiciaire (SPJ). Nous sommes mandatés pour 13 prises en charge dont 5 pour le SAJ de Dinant, 4 pour le SPJ de Dinant, 3 pour le SAJ de Namur et 1 pour le SPJ de Namur.

## Les missions

Nous apportons au jeune une aide éducative dans son milieu de vie; en logement autonome.

## La méthode de travail :

L'accompagnement et un soutien éducatif en famille :

En déterminant des objectifs clairs entre le service, la famille et l'autorité mandante sur base d'un projet éducatif individualisé.

En procédant à des entretiens réguliers avec les jeunes et/ou leur famille dans leur milieu de vie, ainsi qu'à des évaluations régulières.

En reconnaissant les compétences de chaque personne.

En suscitant l'émergence des ressources personnelles, en utilisant des outils didactiques et pédagogiques et en collaborant avec le réseau existant.

En travaillant en co-intervention.

En veillant à mettre en place une formation continue, des supervisions ainsi que des interventions.

Un tremplin vers l'autonomie dès 16 ans :

En déterminant des objectifs personnalisés et les moyens nécessaires pour les atteindre.

En procédant à des évaluations régulières avec le jeune : par des entretiens hebdomadaires, par des contacts réguliers avec les instances de décision, par des rencontres avec la famille, par une étroite collaboration avec les partenaires professionnels et l'entourage.

Qualiplus



Avenue de la Dame, 59 - 5100 Jambes

Téléphone : 081 30 40 97

@ : [qualiplus@iscyvoir-asbl.be](mailto:qualiplus@iscyvoir-asbl.be)

Coordinatrice : Claire BOONEN



## Le public cible

15 prises en charge relatives à des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans sur mandat du Conseiller du Service de l'Aide à la Jeunesse ou du Directeur du Service de Protection Judiciaire.

## Les missions

Accompagnement et intervention éducative dans le milieu familial du jeune ou en logement autonome.

Offrir un travail relationnel dans le cadre d'un accompagnement éducatif.

Veiller à l'épanouissement de l'enfant et du jeune au sein de son milieu de vie dans les limites du respect de son intégrité physique et psychique.

## Les objectifs

Les objectifs de travail sont définis par les instances de décision de l'arrondissement de Namur : Soutenir la parentalité dans la reconnaissance et la réponse aux besoins spécifiques de l'enfant et du jeune.

Stimuler, valoriser les ressources et les compétences de chacun dans l'approche des familles et des jeunes mis en autonomie.

Donner du sens aux événements vécus.

Préserver ou construire une image de soi positive (confiance en soi) ainsi que des interactions positives autour de projets ou d'activités

Apprendre à gérer la vie émotionnelle et relationnelle

Apprendre à mieux communiquer

Apprendre à se connaître, à connaître l'autre et à observer

Aider à développer les 5 sens  
Accentuer l'autonomie et la responsabilité  
Soutenir le plaisir partagé  
Soutenir l'apprentissage et la stimulation

### Les moyens

Entretiens avec les enfants et les jeunes et/ou leur famille, dans leur milieu de vie ou dans nos locaux.  
Utilisation d'outils pédagogiques et didactiques.  
Organisation d'activités enfants/parents ou enfant seul  
Projet d'ateliers thématiques.  
Travail avec le réseau existant, concertation avec les services de première ligne et les services spécialisés.  
Evaluation de la situation : contact avec les mandants, Intervisions, supervisions extérieures.  
Formation continue.

## ***SRU : Service Résidentiel d'Urgence***

*La Parenthèse*



Rue du Redeau, 64, 5530 Yvoir

Téléphone : 082 61 05 17

@ : [parenthese@iscyvoir-asbl.be](mailto:parenthese@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Laurence MONLEZUN

## Qui sommes-nous ?

Le Service Résidentiel d'Urgence « La parenthèse » est un service ouvert agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et relevant de l'administration générale de l'aide à la jeunesse. Notre équipe est composée de onze éducateurs, un éducateur de service, un psychologue et d'une coordinatrice.

## Qui accueillons-nous ?

Nous assurons la prise en charge de 11 filles âgées de 4 à 18 ans (garçons de 4 à 12 ans) mis en danger soit :

Par leur mode de vie (comportement, fréquentations...);

Du fait d'une crise aiguë (rupture affective en milieu familial, détresse relationnelle...);

Par des carences sérieuses d'éducation (manque de soins, de présence parentale...);

Par un changement inattendu et momentané dans leur milieu de vie (hospitalisation, accident, crise conjugale...).

## Quels sont nos objectifs ?

Durant cette période d'accueil, notre rôle est d'offrir un espace de vie permettant une réflexion apaisante au sujet de la problématique rencontrée par la jeune et sa famille et ses projections dans le futur.

## Quelles sont nos missions ?

Réaliser en collaboration avec l'instance de décision et ses délégués un travail d'observation et d'orientation sur base d'un mandat précis.

Permettre au jeune d'être acteur de son projet en réservant une large place :

A l'écoute et au dialogue ;

Au recueil d'informations pertinentes à travers divers entretiens individuels et par l'observation du comportement ;

Aux investigations par la prise de contact divers et par des rencontres avec des personnes faisant partie du réseau du jeune ;

A la recherche active d'orientations nouvelles et à l'encadrement du jeune dans les démarches utiles pour la préparation de son projet futur.

Rédiger un rapport au terme du séjour.

## Qui peut nous mandater et pour quelle durée ?

Nous sommes mandatés par :

Les conseillers des Services de l'Aide à la Jeunesse ;

Les directeurs des Services de protection Judiciaires ;

Les magistrats de la Jeunesse ;

Pour une période de 20 jours maximum., renouvelable 1 fois sur base d'une négociation avec le mandant.

Le Procureur du Roi, un Centre Public d'Aide Sociale, un Service d'Aide en Milieu Ouvert, un Service d'Aide et d'Intervention Educative peuvent également nous mandater pour une durée de 24H (72h si le placement est demandé la veille d'un week-end). Dans ce cas, le mandat doit être confirmé par le mandant compétent.

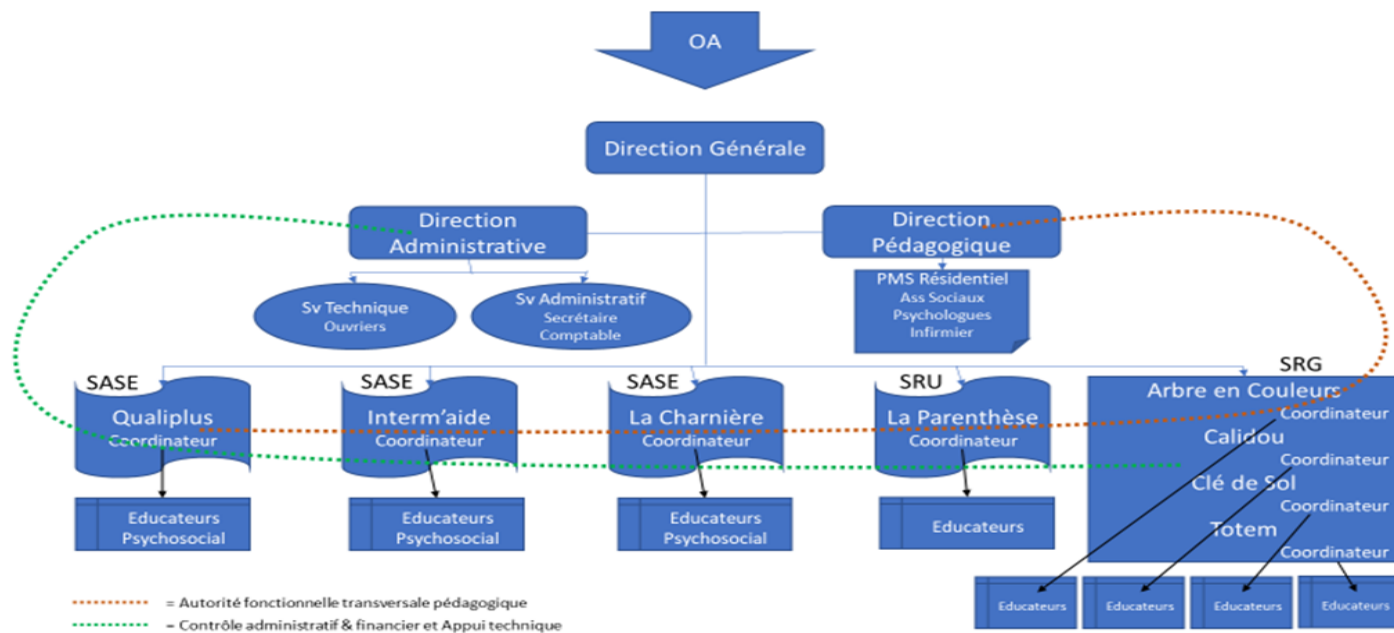
### Quelles sont nos limites ?

Le service n'est pas équipé pour prendre en charge des situations de violence grave, de drogues lourdes ou de cas relevant de la psychiatrie. Le S.R.U. n'est en aucun cas un centre de sanction.

Notre priorité, durant leur séjour, est aussi d'amener la (le) jeune à renouer avec des rythmes biologiques adéquats dans un lieu sécurisant. Dans le cadre des activités, nous lui offrons la possibilité de mieux se connaître, à travers différents ateliers, comme la sophrologie( renforcer l'équilibre entre les émotions, les pensées, les comportements, la pensée positive..), un espace bien-être (sollicitations sensorielles douces...), des ateliers sur l'estime de soi (jeux de rôles, jeux autour de la parole, carnet de bord...), des ateliers de bien-être (masque de beauté, soin des cheveux, ...) des ateliers autour de la cuisine ( menus équilibrés à réaliser ensemble, découverte de plats, des cultures...) des activités sportives (marche, balade en vélos, fitness, se reconnecter à la nature, dépassement de soi...) ... Ces ateliers ont pour vocation de valoriser la (le) jeune dans ses compétences, de découvrir et se découvrir, de se socialiser dans un environnement sécuritaire...

# INFORMATIONS LEGALES ET STATUTAIRES

## ORGANIGRAMME



## L'ASSEMBLEE GENERALE

Vancraeynest Guy – Président

Brach Bernard – membre

Barbeaux Michel – membre

Boonen Suzanne – membre

Collart Geneviève – membre

De Clercq Thierry – membre

de la Croix Jean-Philippe – membre

Henry Pascal – membre

L'Assemblée Générale s'est réunie le 19 juin 2019.

L'ordre du jour abordait : l'approbation des comptes et bilans, le budget, le bilan social, la décharge aux administrateurs et réviseurs aux comptes, la certification des comptes.



## L'ORGANE D'ADMINISTRATION

Vancraeynest Guy – Président

Brach Bernard – administrateur

Collart Geneviève – administrateur

De Clercq Thierry – administrateur

de la Croix Jean-Philippe – administrateur

Henry Pascal – administrateur

L'Organe d'Administration s'est réuni les 4 février, 7 mai, 8 octobre et 9 décembre 2019.

Les ordres du jour abordaient : Structure des instances AG-CA, Gestion individuelle GRH, code – arrêté cadre- arrêtés spécifiques – agrément, investissements, suivi des projets et services, comptes et bilan, budget, Fédération GAAJ - FESAP, contrôle interne, élections sociales 2020, ...

## LA DIRECTION

Direction générale : Sophie MICHAT

Direction administrative : Ann-Sophie ROBAUX

Direction pédagogique : Christelle CHABOT

L'équipe de Direction se rencontre toutes les semaines afin de prendre des décisions ou des orientations en terme de gestion GRH, gestion financière, suivi des services et des prises en charges, investissements, orientation pédagogique, projets et vision stratégique.

## LE CODIR

Sophie Michat – Direction générale

Ann-Sophie Robaux – Direction administrative

Christelle Chabot – Direction pédagogique

Aurélie Rivituso – Coordinatrice de l'Arbre en couleurs (section SRG)

Philippe Marchal – Coordinateur du Calidou (section SRG)

Elise Gabriels – Coordinatrice Adjointe du Calidou (section SRG)

Jean-Marie Dieudonné – Coordinateur de la Clé Sol (section SRG)

Isabelle Arbulot – Coordinatrice de Totem (section SRG)

Laurence Monlezun – Coordinatrice de la Parenthèse (SRU)

Josine Dethier – Coordinatrice d'Interm'aide (SASE)

Sabrina Braun – Coordinatrice Adjointe d'Interm'aide (SASE)

Claire Boonen – Coordinatrice Qualiplus (SASE)

Martine Gesnot – Coordinatrice de la Charnière (SASE)

Le CODIR se réunit 1 lundi matin/2.

Les ordres du jour abordaient des thèmes liés à : Au cadre législatif, descriptions de fonctions, entretiens d'évolution, procédurier, nouvelles du secteur et suivi du CODE et de ses arrêtés, pratiques pédagogiques, gestion des services, gestion du personnel, thématiques jeunesse, ...

## LES CONCERTATIONS SOCIALES

### CONSEIL D'ENTREPRISE (CE)

Effectifs employeur :

Guy VANCRAEYNEST (St-Vincent)

Sophie MICHAT (ISC)

Philippe LESNE (Point-Virgule)

Eric OLIVIER (Foyer Burnot)

Ann-Sophie ROBAUX (ISC)

Jean-Louis MEUNIER (Point-Virgule)

Effectifs du personnel :

Miguel MARTINOT (St-Vincent)

Eric DUBUISSON (ISC)

Olivia JAUMOT (Point-Virgule)

Etienne JAUMOT (Foyer Burnot)

Philippe MARCHAL (ISC)

Isabelle MATHOT (Foyer Burnot)

Suppléants employeur :

Fabienne FAUVEAUX (Point-Virgule)

Christelle CHABOT (ISC)

Suppléants du personnel :

Isabelle ARBULOT (ISC)

Stéphanie PAQUET (Pt-Virgule)

Le CE se réunit tous les mois. L'ordre du jour comportait tant des obligations légales que diverses thématiques : RGPD, appels à projets AAJ, CCT 9, Maribel, gestion des bâtiments, les investissements, les comptes 2018, analyse des données économiques et financières, mandat du réviseur d'entreprise, inspection sociale CE, politique GRH, RCC, ....

#### COMITE DE PREVENTION ET PROTECTION AU TRAVAIL (CPPT)

Guy VANCRAEYNEST – Président

Effectifs :

Isabelle ARBULOT

Thierry DE CLERCK

Stéphane DUBRAY – Conseiller Prévention

Suppléants :

Fabienne FAUVEAUX

Christelle CHABOT

Eric DUBUISSON

Etienne JAUMOT

Olivia JAUMOT

Sophie MICHAT

Philippe MARCHAL

Miguel MARTINOT

Stéphanie PAQUET

Isabelle MATHOT

Philippe LESNE

Eric OLIVIER

Ann-Sophie ROBAUX

Jean-Louis MEUNIER

Le CPPT se réunit tous les mois. L'ordre du jour comportait tant des obligations légales que diverses thématiques : Plan quinquennal, rapport annuel 2019- exercices 2018, plan global de prévention, personne de référence sécurité, médecine du travail, accidents de travail, exercices incendie, risques psychosociaux, visite des lieux de travail, ...

## DELEGATION SYNDICALE

Effectifs :

Philippe MARCHAL

Eric DUBUISSON

Thierry DE CLERCK

Suppléantes :

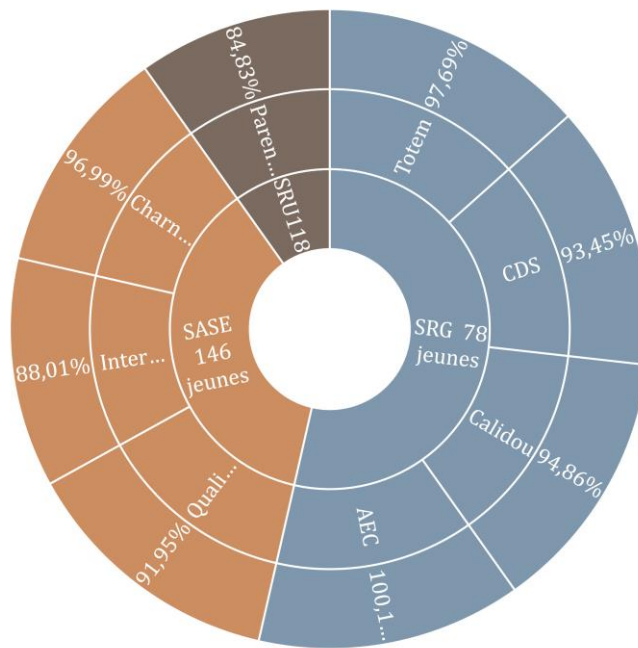
Isabelle ARBULOT

Vinciane STIENON

La direction générale et les représentants syndicaux se rencontrent mensuellement afin d'aborder des thématiques diverses telles que : Fonds ISAJH, modes de communication et de fonctionnement, recrutements, législation sociale, bien-être au travail, accueil des nouveaux travailleurs, gestion GRH, plan global de formations, analyse des risques psycho-sociaux, PLCS, ...

# BILAN DE L'ACTIVITE

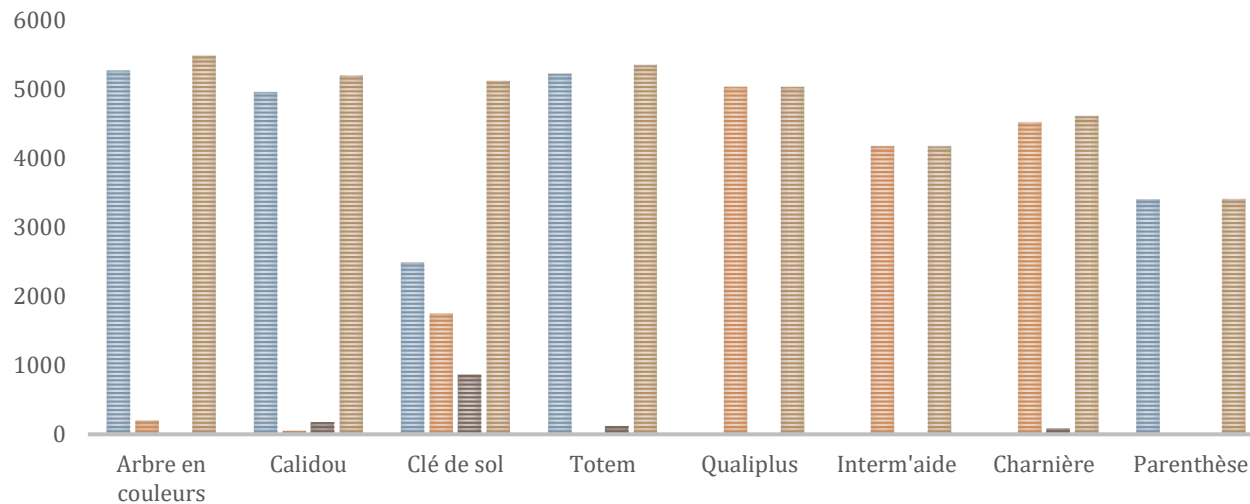
## CHIFFRES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES



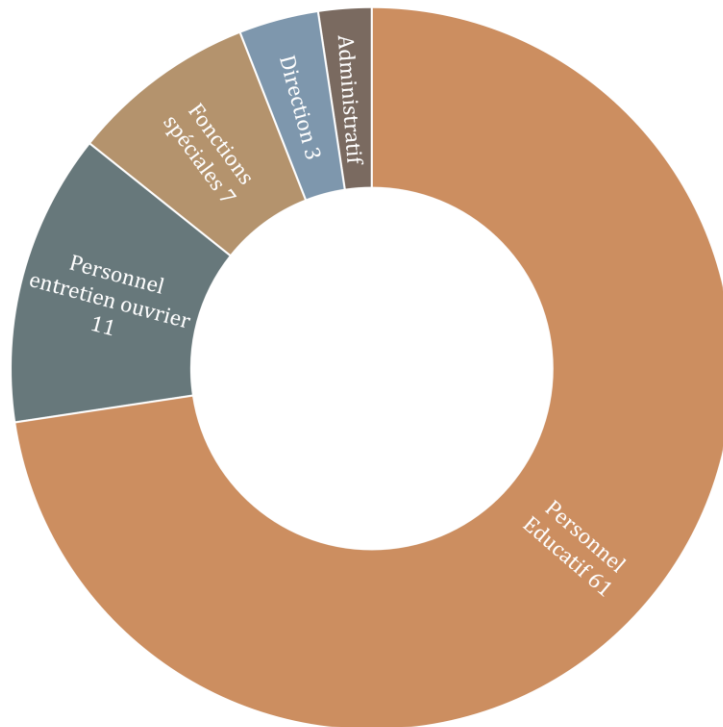


# LES TYPES DE MANDAT PAR SERVICE

■ Hébergement ■ Suivi familles ■ Autonomies ■ TOTAL



LE PERSONNEL EN 2019 : 75 ETP (84 POSTES ET 119 PERSONNES)



2019, une année haute en couleur dans l'évolution du Sacré Cœur : cinq nouveaux coordinateurs nous ont rejoints : trois en interne et deux en recrutement externe. Nous avons une coordinatrice adjointe qui a changé de service et qui a pris la responsabilité du SRG Totem, une éducatrice du SRU qui est devenue la coordinatrice adjointe du Calidou, une intervenante sociale de Qualiplus qui a pris la coordination.

Une nouvelle coordinatrice à l'Arbre en Couleurs et une adjointe à Interm'aide.

Les deux coordinateurs adjoints travaillent en binôme avec des coordinateurs qui ont souhaité prendre un aménagement de fin de carrière.

Nous avons accompagné tous les coordinateurs avec une attention particulière à ceux qui n'avaient pas encore travaillé au sein du Sacré Cœur. L'application d'un processus d'accueil et d'intégration présente un grand enjeu pour ces postes clés dans la réalisation de la mission de notre institution.

Nous avons défini une socialisation organisationnelle via une procédure individualisée (formation et/ou accompagnement individuel(le), apprentissage dans l'équipe...), mais aussi une procédure institutionnalisée (pratique de socialisation séquentielle et fixe, valorisation d'une pratique d'investissement...). Nous avons veillé à créer l'adéquation entre la culture du service, l'information nécessaire à la réalisation de la mission confiée, les relations de travail et la connaissance de l'ensemble des missions de l'institution.

## NOS EVENEMENTS

### L'ASSEMBLEE GENERALE DU PERSONNEL LE 14 JUIN 2019

L'assemblée générale du personnel s'est organisée le 14 juin 2019 à Profondeville au sein du service administratif et de direction. Ce moment de rencontre a permis de découvrir cette nouvelle implantation et partager un agréable moment.

Il a également été mis à profit afin de questionner les équipes quant à notre identité et notre éthique de travail.

Avoir une éthique de travail c'est avoir une manière de travailler concertée et communiquée.

Nos tâches sont particulièrement empreintes de technicisation, de standardisation : notre rôle se modifie. Notre objectif est que nous soyons des collaborateurs, des bâtisseurs de notre avenir.

Nous sommes le Sacré Cœur...

Pour relever le défi de travailler sur l'identité professionnelle sociale, il faut envisager de l'intégrer de façon cohérente dans notre contexte de travail.

## LE CONSEIL PEDAGOGIQUE 2019

Chaque service a organisé un conseil pédagogique abordant les thématiques suivantes : Application du code de déontologie, formations et supervisions, le processus de participation, évaluation du projet pédagogique (ROI, PEI, Les réunions pédagogiques, le travail d'équipe, la communication, les horaires, La collaboration avec les mandants, les services extérieurs, les aspects méthodologiques à développer, projets, ...)

Le 17 décembre 2019, un conseil pédagogique général a été organisé. Celui-ci a permis de reprendre une synthèse des conseils pédagogiques de chaque service.

Ce moment de rencontre nous a permis d'aborder une thématique spécifique commune « Le Code de déontologie »

La première partie était consacrée à une conférence sur la déontologie et le secret professionnel par Monsieur Guissart.

La seconde partie abordait les questions relevées par les services et réponses de Monsieur Guissart. Echanges.

Pour le personnel technique, des questions/réponses adaptées à leur fonction, animé par Sophie

## LES PERSPECTIVES

- § Construction d'une annexe au bâtiment de la section SRG Totem ;
- § Projet d'un nouveau bâtiment pour le SRU « la Parenthèse » ;
- § Projet d'un nouveau bâtiment pour les services administratif et technique ;
- § Evaluation et évolution de l'équipe psycho-sociale des services résidentiels et des SASE ;  
Finalisation des DF et principe d'entretien d'évolution ;
- § L'identité institutionnelle, de la vision- missions-valeurs, porteurs de sens pour chacun :  
supervision de l'équipe de Direction
- § Appel à projet SASPE ;
- § Plan global de formations.

MICHAT SOPHIE  
DIRECTION GENERALE

ROBAUX ANN-SOPHIE  
DIRECTION ADMINISTRATIVE

CHABOT CHRISTELLE  
DIRECTION PEDAGOGIQUE

**Tél** 082/61.05.08 – 0472/76.73.74  
@ : s.michat@iscyvoir-asbl.be

**Tél** 082/61.05.09 – 0497/13.91.54  
@ : as.roboux@iscyvoir-asbl.be

**Tél** 082/61.05.24 – 0479/90.57.77  
@ : c.chabot@iscyvoir-asbl.be

Institut du Sacré-Cœur asbl  
Rue du Redeau 64 – 5530 Yvoir  
**Tél** 082/61.05.00  
@ : administratif@iscyvoir-asbl.be  
[www.iscyvoir.be](http://www.iscyvoir.be)



